



# ÉCOLE DE L'ÉTOILE

## Code de vie de l'école de l'Étoile

À l'école de l'Étoile, notre mission est de développer le goût d'apprendre ainsi que de soutenir l'élève dans sa réussite scolaire et sociale. Nous avons comme vision de préparer l'élève aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Quatre valeurs guident nos interventions et teintent notre milieu de vie :

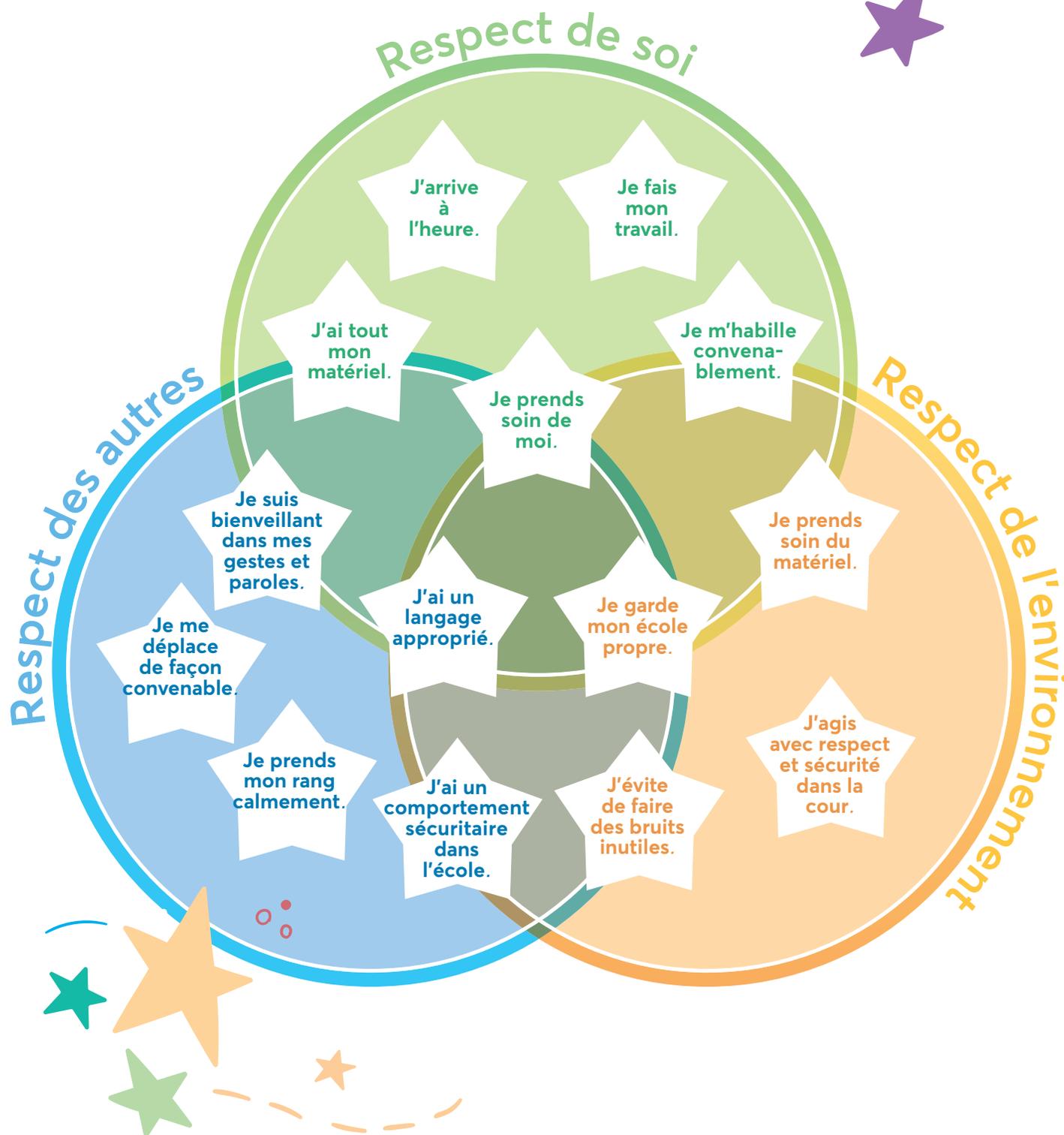
**BONHEUR** - **ENGAGEMENT** - **INNOVATION** - **COLLABORATION**



Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs

Québec 

# Code de vie



# Règles de vie



## Respect de soi

1. Je prends soin de moi en adoptant de saines habitudes de vie (alimentation, propreté, sommeil, temps d'écran, etc.).
2. J'effectue le travail en classe et à la maison tel que demandé.
3. J'apporte tout le matériel nécessaire à la réalisation de mes travaux et activités à l'école.
4. Je laisse à la maison mes objets personnels, à moins d'une permission spéciale.
5. Je m'habille de façon adaptée aux activités, à la météo et à mon environnement. (voir page suivante)
6. Je laisse mon couvre-chef aux vestiaires.
7. J'arrive à l'heure à l'école et en classe.

## Respect des autres

1. J'ai un comportement, des gestes, un regard et des paroles bienveillantes vis-à-vis toutes les personnes de mon école.
2. Je respecte les règles de politesse lors de mes communications avec les autres et j'utilise un vocabulaire approprié.
3. Je me déplace en silence lors des heures de classe. Je me déplace en parlant à voix basse en dehors des heures de classe. En tout temps, j'entre calmement dans l'école.
4. J'adopte un comportement sécuritaire en toutes circonstances pour prévenir les incidents.
5. En tout temps, je circule à droite en marchant et j'utilise les escaliers de façon sécuritaire.
6. À la demande de l'adulte, je prends mon rang de façon sécuritaire et efficace.

## Respect de l'environnement

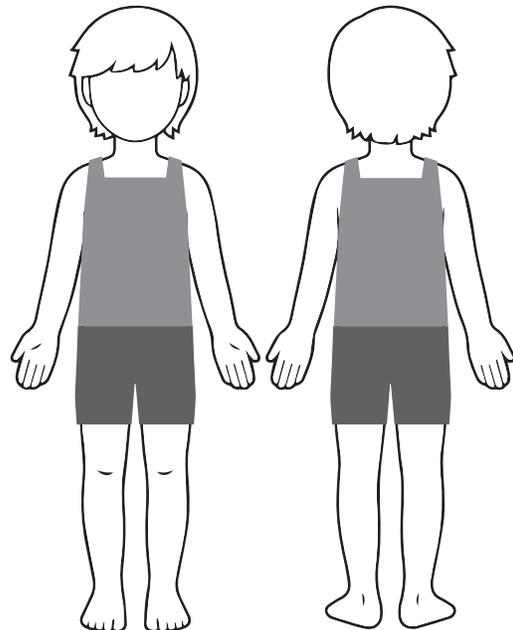
1. Je prends soin du matériel commun et de mon matériel personnel.
2. Je suis responsable du bon usage des locaux, des corridors et de la cour d'école.
3. J'apporte une attention particulière au rangement du matériel que j'utilise.
4. J'évite de faire des bruits inutiles et dérangeants pour mon environnement.
5. Je chuchote lorsque je travaille dans les corridors.
6. J'utilise adéquatement le matériel et les installations mis à ma disposition.
7. Je m'adapte aux règles de sécurité qui varient selon les saisons.

# Règles de vie

## TENUE VESTIMENTAIRE (Règles)

- Les élèves doivent porter des chaussures adaptées aux activités. Celles-ci doivent être différentes à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
- Toute personne doit porter des vêtements respectant les normes socialement reconnues pour un milieu éducatif :

- Les vêtements acceptés sont exempts de messages à caractère violent, indécent, sexiste, discriminatoire, raciste ou qui font la promotion de la drogue et de l'alcool.
- La silhouette ci-contre représente les parties du corps devant être couvertes par les vêtements.
- Le vêtement du haut doit rejoindre le vêtement du bas du corps et les sous-vêtements doivent être recouverts.
- Les vêtements du bas du corps doivent couvrir de la taille jusqu'à la mi-cuisse.



- Considérant la quantité de vêtements perdus chaque année, nous vous recommandons de bien les identifier.





Le code de vie de l'école a pour objectif d'aider l'élève à développer des habiletés en lien avec le respect de soi, le respect des autres et le respect de l'environnement. Ces règles ont été établies en lien avec les valeurs de notre école: bonheur, engagement, innovation et collaboration. De plus, elles visent, pour tous, la possibilité de vivre dans un milieu sécuritaire, de façon pacifique et agréable

## Pour aider l'élève à respecter le code de vie

Face au non-respect des règles de vie, les interventions seront effectuées en fonction de l'intention, la fréquence ainsi que la gravité de l'événement.

### 1) Avertissement

Les intervenants scolaires font un rappel de la règle en lien avec le code de vie.

### 2) Résolution de problème

Les intervenants scolaires accompagnent l'élève dans l'utilisation de diverses stratégies visant sa réussite personnelle, scolaire et sociale, et ce, par exemple, par la modélisation du comportement attendu ou par du renforcement positif. Des conséquences adaptées peuvent être choisies et mises en place par les intervenants si la situation le justifie.

### 3) Communication aux parents

Un intervenant communique avec les parents (Mozaïk, courriel, appel).

### 4) Rencontre avec les parents

Lorsque la fréquence, la gravité ou l'intention le justifie, l'équipe-école peut convoquer les parents pour une rencontre visant une concertation sur les mesures à mettre en place pour accompagner l'élève vers sa réussite.

